PRODEL TECHNOLOGIES
Société anonyme
au capital de 1.600.000 euros
Siège social : 153, rue de Verdun
60170 CARLEPONT
562 055 871 RCS COMPIEGNE
SIRET 562 055 871 00023

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2025

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2024

.....

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du résultat, soit -206.795 €uros, au débit du compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée prend acte qu'il a été distribué au cours des trois derniers exercices :

- en 2022 : Néant
- en 2023 : Néant
- en 2024 : Néant

CETTE RÉSOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ACTIONNAIRES PRÉSENTS

.....

Pour extrait certifié conforme,
Carlepont, le 10 Juillet 2025



CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



SOGESSOR

JEAN-PIERRE DUBOIS
Maîtrise en sciences économiques

JEAN-CHRISTOPHE GARRIGOUX
Maîtrise en droit privé des affaires
I.S.C.

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

PRODEL TECHNOLOGIES

Société par Action Simplifiée au capital de 320 000 €
Siège social : 153 RUE DE VERDUN, 60170 CARLEPONT
R.C.S : 562.055.871 R.C.S. Compiegne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2024

SIEGE SOCIAL
5, IMPASSE FRANÇOIS JACOB
60610 LA CROIX SAINT OUEN

TEL. : 03 44 20 26 28
contact@sogessor.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
De l'exercice clos le 31 décembre 2024

Madame, Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société **PRODEL TECHNOLOGIES**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles, nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

PRODEL TECHNOLOGIES
Exercice 2024

Afin de pouvoir donner une appréciation sur les règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère pertinent des méthodes comptables retenues et des informations données relatives à ces divers engagements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

PRODEL TECHNOLOGIES
Exercice 2024

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à COMPIEGNE, le 15 juin 2025

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes

Jean-Christophe GARRIGOUX
Commissaire aux Comptes Associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion, Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

PRODEL Technologies

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 28/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	148 971	139 201	9 770	64
Fonds commercial	22 867		22 867	22 867
Autres immobilisations incorporelles	1 640	1 640		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**173 478**	**140 841**	**32 637**	**22 932**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	236 218	236 218		
Constructions	1 670 419	1 619 600	50 819	83 101
Installations techniques, matériel et outillage industriel	109 165	60 478	48 687	6 244
Autres immobilisations corporelles	769 769	696 934	72 835	84 725
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**2 785 571**	**2 613 230**	**172 341**	**174 070**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	304 746	80 000	224 746	224 746
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 013		18 013	18 013
TOTAL immobilisations financières :	**322 758**	**80 000**	**242 758**	**242 758**
ACTIF IMMOBILISÉ	**3 281 807**	**2 834 071**	**447 736**	**439 760**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 174 587	553 897	620 690	1 057 543
Stocks d'en-cours de production de biens	59 187		59 187	143 556
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	1 300 466	436 969	863 497	381 073
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**2 534 240**	**990 866**	**1 543 374**	**1 582 172**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	96 699		96 699	879
Créances clients et comptes rattachés	776 529		776 529	292 593
Autres créances	1 881 479		1 881 479	2 908 389
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 754 706**		**2 754 706**	**3 201 861**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	(3 640)		(3 640)	(4 701)
Charges constatées d'avance	8 594		8 594	5 302
TOTAL disponibilités et divers :	**4 955**		**4 955**	**601**
ACTIF CIRCULANT	**5 293 901**	**990 866**	**4 303 034**	**4 784 634**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				118
TOTAL GÉNÉRAL	**8 575 708**	**3 824 938**	**4 750 770**	**5 224 512**

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
Jacques François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

© Sage

Bilan Passif

PRODEL Technologies

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 28/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 600 000	1 600 000	1 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			45 735	45 735
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			160 000	160 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			76 132	76 132
Report à nouveau			671 076	900 692
Résultat de l'exercice			(206 795)	(229 617)
		TOTAL situation nette :	**2 346 148**	**2 552 943**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**2 346 148**	**2 552 943**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			15 567	16 297
Provisions pour charges			698 926	639 765
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**714 493**	**656 062**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers			148 837	359 812
		TOTAL dettes financières :	**148 837**	**359 812**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			3 260	349 927
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			797 684	706 767
Dettes fiscales et sociales			662 964	569 615
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			67 686	28 914
Autres dettes			461	474
		TOTAL dettes diverses :	**1 528 795**	**1 305 769**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**1 680 893**	**2 015 507**
Ecarts de conversion passif			9 237	
		TOTAL GÉNÉRAL	**4 750 770**	**5 224 512**

...ESSOR
...nissaire aux Comptes
Compagnie Régionale des Hauts-de-France
...ois JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
...284 00028 - APE 6920Z

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

PRODEL Technologies

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 28/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 397 572	2 846 828	4 244 400	3 561 846
Production vendue de services	764 748	22 912	787 660	661 132
Chiffres d'affaires nets	**2 162 320**	**2 869 740**	**5 032 060**	**4 222 978**
Production stockée			267 097	314 454
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			29 062	2 500
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			67 722	123 455
Autres produits			1 277 911	763 679
PRODUITS D'EXPLOITATION			**6 673 852**	**5 427 065**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 154 478	1 260 989
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			148 069	(260 760)
Autres achats et charges externes			2 485 820	2 181 651
TOTAL charges externes :			**3 788 367**	**3 181 880**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			63 605	59 560
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 075 105	1 761 352
Charges sociales			838 671	725 898
TOTAL charges de personnel :			**2 913 776**	**2 487 249**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			62 687	42 771
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			165 038	64 053
Dotations aux provisions pour risques et charges			98 869	40 002
TOTAL dotations d'exploitation :			**326 595**	**146 825**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			5	11 294
CHARGES D'EXPLOITATION			**7 092 348**	**5 886 809**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(418 496)**	**(459 743)**

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-Franc
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

PRODEL Technologies

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 28/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(418 496)**	**(459 743)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	69 342	104 303
Reprises sur provisions et transferts de charges	118	387
Différences positives de change	31	1 669
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	69 491	**106 359**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		80 000
Intérêts et charges assimilées	17 151	19 321
Différences négatives de change		6 942
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	17 151	**106 262**
RÉSULTAT FINANCIER	**52 340**	**97**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(366 156)**	**(459 647)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		5 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	16 437	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	16 437	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(16 437)**	**5 000**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(175 798)	(225 030)
TOTAL DES PRODUITS	**6 743 343**	**5 538 424**
TOTAL DES CHARGES	**6 950 138**	**5 768 041**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(206 795)**	**(229 617)**

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60510 LA CROIX SAINT OUE
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

© Sage

PRODEL TECHNOLOGIES

Société Anonyme au capital de 1 600 000 euros
Siège social : 153 rue de Verdun 60170 CARLEPONT
RCS : COMPIEGNE B 562 055 871 (70 B 45)
SIRET : 562 055 871 00023
APE : 7112B
Téléphone : 03.44.75.81.11
Télécopie : 03.44.75.81.24

ANNEXE

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

EXERCICE 2024

INTRODUCTION

Conformément à la loi du 30 avril 1983, l'annexe complète l'information donnée dans les documents financiers de synthèse présentant les caractéristiques suivantes :

Total du bilan.....	4 750 770,19	€uros
Total des produits du Compte de résultat.....	6 743 343,00	€uros
Total des charges du Compte de résultat.....	6 950 137,95	€uros
Résultat net.....	-206 794,95	€uros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les documents, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'administration.

Table des matières

I. Annexe Note 01 - REGLES ET METHODES COMPTABLES 3

- Méthodes d'évaluation 3
- Calcul des amortissements et des provisions 4
- Changements de méthode, Dérogations 7
- Informations complémentaires pour donner l'image fidèle 7
- Annexe Note 02 - Impact du conflit Ukraine / Russie 7

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 8

- Annexe Note 03 - Etat de l'actif immobilisé 8
- Annexe Note 04 - Etat des amortissements 10
- Annexe Note 05 - Etat des provisions 11
- Annexe Note 06 - Etat des échéances des créances et des dettes 12
- Annexe Note 07 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan 14
- A - Réévaluation 15
- NA# - Frais d'établissement 15
- NA# - Frais de recherche appliquée et de développement 15
- Annexe Note 08 – Fonds de Commerce 15
- NA# - Intérêts immobilisés 15
- Annexe Note 09 - Intérêts sur éléments de l'actif circulant 16

CHARGES FINANCIERES 16

PRODUITS 16

FINANCIERS 16

- NA# - Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant 16
- NA# - Avances aux dirigeants 16
- Annexe Note 10 - Produits à recevoir 17
- Annexe Note 11 - Charges à payer 18
- Annexe Note 12 - Charges et produits constatés d'avance 19
- NA# - Charges à répartir sur plusieurs exercices 19
- Annexe Note 13 - Ecart de conversion 19
- Annexe Note 13 - Composition du capital social 20
- NA# - Parts bénéficiaires 20
- NA# - Obligations convertibles 20
- Annexe Note 15 - Ventilation du chiffre d'affaires net 20
- Annexe Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices 21
- Annexe Note 17 - Situation fiscale différée et latente 22

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse Francois JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

- NA# - Crédit-bail 22
- NA# - Dettes garanties par des suretés réelles 22
- NA# - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires 22
- NA# - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts 22
- NA# - Rémunérations des dirigeants 22
- Annexe Note 18 - Effectif moyen 23
- NA# - Identités des sociétés-mères consolidants les comptes de la société .. 23
- Annexe Note 19 - Liste des filiales et participations 24
- Annexe Note 20 - Engagements financiers 25
- Annexe Note 21 - Honoraires des commissaires aux comptes 26

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS 26

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

I. Annexe Note 01 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

• Méthodes d'évaluation

(Code de commerce-articles 9 et 11 – Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7,10,19,21,23, 24 début, 24-1°, 24-2°, 24-3°, 24-8°, 24-9°, 24-11°,24-15° et 24-16°)

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 2014 et du règlement ANC n°2014-03 publié au JO du 15/10/2014, modifié par le règlement ANC n°2018-01 du 20/04/2018 publié au JO du 09/10/2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base telles que définies dans l'arrêté du 08/09/2014 portant homologation des règlements ANC
2014-1 du 14/01/2014, 2014-2 du 06/02/2014 et 2014-3 du 05/06/2014, modifiés par l'arrêté du 08/10/2018 :

- ✓ Image fidèle
- ✓ Comparabilité et continuité d'activité
- ✓ Régularité et sincérité
- ✓ Prudence
- ✓ Permanence des méthodes

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entreprise a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

- ✓ Option de traitement des charges financières : l'entreprise n'a pas opté pour l'incorporation de ces coûts.
- ➢ Option pour l'incorporation de certains frais accessoires : l'entreprise n'a pas opté pour cette incorporation.
- ➢ Option pour le traitement comptable des coûts de développement : les dépenses de recherche et les frais de développement éligibles sont comptabilisés en charges.

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
bre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
sse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
RET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises,rabais commerciaux, escomptes de règlement) ; des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées ; et , le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

- Calcul des amortissements et des provisions

- ✓ Amortissements de biens non décomposables : la période d'amortissement retenue pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation. L'entreprise estime que la durée d'utilisation de ces

immobilisations est égale à leur durée d'usage ; il n'y a pas de politique de cession anticipée des immobilisations.

- ✓ Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement retenue pour les biens décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation. L'entreprise estime que la durée d'utilisation de ces immobilisations est égale à leur durée d'usage ; il n'y a pas de politique de cession anticipée des immobilisations.
- ✓ Composants de « seconde catégorie » : néant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou le mode dégressif (à chaque fois que la législation fiscale le permet) en fonction de la durée d'utilisation prévue :

	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Immobilisations corporelles		
Constructions.....	Linéaire 15/20 ans	Linéaire 15/20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire 4/10 ans	Linéaire 4/10 ans
Installations techniques	Linéaire 4/10 ans Dégressif 4/10 ans	Linéaire 4/10 ans Dégressif 4/10 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire 4/8 ans Dégressif 4/8 ans	Linéaire 4/8 ans Dégressif 4/8 ans
Matériel de transport	Linéaire 4/5 ans	Linéaire 4/5 ans
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire 4/10 ans Dégressif 3/10 ans	Linéaire 4/10 ans Dégressif 3/10 ans
Immobilisations incorporelles		
Logiciels, autres immo. Incorporelles	Linéaire 2 ans	Linéaire 2 ans

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont composées principalement des titres de participations et créances rattachées, et évaluées de la manière suivante :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ; lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les autres immobilisations financières correspondent aux dépôts et cautionnements versés évalués au coût historique.

STOCKS

Les stocks de matières premières et fournitures sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré.

Les produits en cours « sur OF » comprennent les pièces sorties du stock (au prix moyen pondéré) majorées du temps passé sur ces Ordres de Fabrication (OF) non encore clôturés au 31/12/2024. Ils sont valorisés suivant la méthode dite de l'achèvement.

Les produits en-cours « hors OF » sont valorisés, suivant la méthode de l'achèvement, au coût de production comprenant la somme des achats imputés et les heures de production valorisées au taux du Salaire Horaire Moyen majoré de 20% pour frais généraux.

Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

L'entreprise n'a pas opté pour l'incorporation des coûts d'emprunts.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une méthode de dépréciation forfaitaire basée sur la rotation des stocks est appliquée depuis 2004, et est conservée pour le calcul des dépréciations 2024. Cependant, compte tenu de la faible utilisation d'un grand nombre d'articles en stock sur la période de référence, il convient d'accélérer leur dépréciation pour couvrir de façon satisfaisante le risque important d'obsolescence.
Pour chaque code article, on compte le nombre total d'entrées en stock (sur ordre de fabrication, mais sans les régularisations d'inventaire et transferts de stocks), ainsi que la quantité totale consommée
(sur ordre de fabrication, commande de sous–traitance, commande client, projet). La méthode de dépréciation est la suivante :

- ✓ Stock de fin d'année compris entre 1 et 2 ans de consommation : dépréciation à 25 %
- ✓ Stock de fin d'année compris entre 2 et 3 ans de consommation : dépréciation à 75 %
- ✓ Stock de fin d'année supérieur ou égal à 3 ans de consommation : dépréciation à 100 %

Ce taux de dépréciation s'applique sur le stock reçu avant le 1er jour de l'exercice.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ; une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable. Au 31/12/2024, aucune provision pour créance douteuse n'a été constituée.

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Il n'y en a pas au 31/12/2024.

OPERATIONS EN DEVISES

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération ; les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au dernier cours est portée au bilan en « Ecart de conversion- Actif ou Passif ».

La différence résultant de l'actualisation des disponibilités en devises au dernier cours est portée en « différence de change ».

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- Changements de méthode, Dérogations

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- Informations complémentaires pour donner l'image fidèle

L'intégration fiscale avec les sociétés ANDELEC, ANTEST, PRODEL TECHNOLOGIES et PRODEL AUTOMATION s'est poursuivie.

La méthode appliquée est la méthode dite de neutralité. La charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration fiscale.

- Annexe Note 02 - Impact du conflit Ukraine / Russie

(Recommandations de l'ANC au 08/01/2021 lors de l'évènement Covid-19 applicables au conflit Ukraine / Russie)

La société IPTE RF n'a pas été impactée directement par le conflit Ukraine / Russie, en effet elle n'exerce aucune activité avec ces pays. Ses filiales, comme la plupart des acteurs économiques, ont dû faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie, des transports et des matières premières. La rentabilité de certaines d'entre elles en a été affectée. L'activité a été soutenue en 2024 et le restera en 2025.

La continuité de l'exploitation n'est donc pas remise en cause, et les comptes annuels ont été établis sur cette base.

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Annexe Note 03 - Etat de l'actif immobilisé

(Décret n° 83.1020 : article 24)
Ces informations sont données par le tableau 2054 ci-joint.

L'entreprise a procédé à un inventaire de ses immobilisations incorporelles et corporelles. Après analyse des différents éléments, il a été procédé à la sortie ou à la mise au rebut définitif des éléments obsolètes. Ces immobilisations ayant été intégralement amorties, cela se traduit de la façon suivante :

- Agencements : sorties pour un montant de 1 800,00 €
- Matériel informatique : sorties pour un montant de 16 625,13 €
- Mobilier de bureau : sorties pour un montant de 3 251,91 €

L'entreprise a du se séparer d'un groupe froid, non encore totalement amorti, ce qui a généré une moins-value de 16 436,94 €

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

Désignation de l'entreprise : PECOIL Technologies — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations : Créations ou acquisitions par l'entreprise y compris par voie de crédit-bail ou mise en équivalence		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		DS		DS		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	160 053	KE		KF	13 426	
CORPORELLES	Terrains	KG	236 218	KH		KI		
	Constructions : Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
	Constructions : Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
	Constructions : Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	1 698 219	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	61 985	KT		KU	47 180	
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	226 232	KW		KX	1 748	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport *	KY	74 575	KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	462 145	LC		LD	24 747	
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	2 761 373	LO		LP	73 675	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	SG		SM		ST		
	Autres participations	SU	304 746	SV		SW		
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	18 013	1U		1V		
	TOTAL IV	LQ	322 758	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	3 244 184	OH		OJ	87 100	

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste		Diminutions : par cessions à des tiers ou mise hors service ou retrait d'actif ou mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des éléments concernés en fin d'exercice	
INCORP	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	173 478	IX		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	236 218	LZ		
	Constructions : Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
	Constructions : Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Constructions : Inst. générales, agencts et aménag. des constructions	IS		MG	27 800	MH	1 670 419	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	109 165	ML		
	Autres immobilisations corporelles : Inst. générales, agencts, aménagements divers	IU		MM	1 800	MN	228 178	MO		
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport	IV		MP		MQ	74 575	MR		
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	19 877	MT	467 015	MU		
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG	49 477	NH	2 785 571	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations	IO		OX		OY	304 746	OZ		
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	18 013	2G		
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	322 758	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	49 477	OL	3 281 807	OM		

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

- Annexe Note 04 - Etat des amortissements

(Décret n° 83 -1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2055 ci-dessous :

Désignation de l'entreprise : PRODEL Technologies											Néant ☐ *
CADRE A	**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	137 121	PF	3 720	PG	0	PH	140 841		
TOTAL I		RK	137 121	RM	3 720	RN		RO	140 841		
Terrains		PI	236 218	PJ		PK		PL	236 218		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN	0	PO	0	PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS	0	PT	0	PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 615 118	PW	15 845	PX	11 363	PY	1 619 600		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	55 742	QA	4 736	QB	0	QC	60 478		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	202 625	QE	5 531	QF	1 800	QG	206 356		
	Matériel de transport	QH	56 105	QI	7 320	QJ	0	QK	63 425		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	421 496	QM	25 534	QN	19 877	QO	427 153		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	2 587 303	QV	58 967	QW	33 040	QX	2 613 230		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	2 724 424	OP	62 687	OQ	33 040	OR	2 754 071		

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

- Annexe Note 05 - Etat des provisions

(Décret n° 83 -120 : article 24)
Cette information est fournie dans le tableau 2056 ci-joint et par les précisions ci-dessous :

Désignation de l'entreprise : PROMX Technologies — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quindecies II du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	16 179	4F		4G	612	4H	15 567	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	118	4U		4V	118	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	605 940	4Y	82 000	4Z		5A	688 000	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	33 825	5W	10 926	5X	33 825	5Y	10 926	
	TOTAL II	5Z	656 062	TV	92 986	TW	34 554	TX	714 493	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U	80 000	9V		9W		9X	80 000	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	O6		O7		O8		O9		
	Sur stocks et en cours	6N	833 040	6P	167 827	6R		6S	990 866	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	913 040	TY	167 827	TZ		UA	1 070 866	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 569 101	UB	250 813	UC	34 554	UD	1 785 360	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	203 907	UF	47 531			
	- financières			UG		UH	118			
	- exceptionnelles			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

La provision pour garanties données aux clients est constituée d'une provision pour garantie SAVG qui tient compte d'une période de garantie de 12 mois sur le chiffre d'affaires « lignes », calculée au taux de 0,54% (taux moyen réel des 3 derniers exercices). Le montant de cette provision au 31/12/2024 est de 15 567,22 €uros. Elle était auparavant calculée au taux de 1% (taux défini par le Groupe).

La provision pour engagement de retraite correspond au montant que pourrait percevoir chaque salarié présent au 31/12/2024 lors de son départ à la retraite à l'âge de 65 ans (selon les conventions collectives et les évolutions législatives en cours) multiplié par un coefficient de mobilité et de turnover calculé selon l'âge. Le montant de cette provision au 31/12/2024 est de 688 000 €uros, et tient compte d'une dotation en 2024 de 82 060 €uros, non déductible fiscalement.

La provision pour charges correspond à des heures de repos compensateur non prises. Au 31/12/2024, une provision de 10 926 € a été constituée à ce titre.

- Annexe Note 06 - Etat des échéances des créances et des dettes

(Décret n° 83 - 1020 : article 24)
Ces renseignements figurent dans le tableau 2057 ci-dessous

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

Désignation de l'entreprise : PRODEL AUTOMATION — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)			UP		UR	US
	Autres immobilisations financières		10 450	UT		UV	UW 10 450
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA			
	Autres créances clients		2 606 594	UN	2 606 594		
	Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation exceptionnelle constituée* UO)			Z1			
	Personnel et comptes rattachés		8 055	UY	8 055		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée	511 330	VB	511 330		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 500	VN	1 500		
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		2 028 331	VC	2 028 331		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		313	VR	313		
Charges constatées d'avance			1 782	VS	1 782		
TOTAUX			5 168 354	VT	5 157 904	VU	VV 10 450
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF			

CADRE B ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		$A						
Fournisseurs et comptes rattachés		$B	2 120 063		2 120 063			
Personnel et comptes rattachés		$C	228 128		228 128			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		$D	311 961		311 961			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	$E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 040		1 040			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	25 931		25 931			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		$J	16 956		16 956			
Groupe et associés (2)		VI	1 204 840		1 204 840			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		$K	422		422			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		$L	211 418		211 418			
TOTAUX		VY	4 120 759	VZ	4 120 759			
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Les créances et les dettes auprès des sociétés liées sont détaillées en note n°6.

En outre, les avances et acomptes clients reçus sur commandes en cours se montent à 13 353 878,02 € au 31/12/2024.

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

- Annexe Note 07 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Décret 83 -1020 du 29 novembre 1983 - articles 10 et 24 -15e)

POSTES DU BILAN			
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	dettes, créances en effets de commerce
Immobilisations financières :			
. IPTE RF-Dépôt de garantie.....		16 800,00	
- Clients et comptes rattachés :			
. IPTE FA NV.....	127 768,86		
. IPTE LLC	146 786,96		
. IPTE Germany GmbH.....	61 930,50		
. IPTE Platzgummer.....	88 052,23		
. IPTE Portugal.....	48 132,53		
. IPTE Estonie.....	225,20		
. IPTE Chine.....	2 606,00		
. IPTE Espagne.....	186 527,50		
. Antest.....	8 045,52		
- Autres créances :			
. C/C IPTE FA NV.....	463 008,77		
. C/C IPTE RF-Intégration fiscale.....		175 798,00	
. C/C IPTE RF.....		0,00	
. C/C Prodel Automation.....		1 204 840,21	
- Emprunts et dettes financières divers :			
. Prodel Automation-Dépôt de garantie.....		9 750,00	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :			
. PMS Allemagne.....	0,00		
. IPTE FA NV.....	151 617,03		
. IPTE Portugal.....	16 888,15		
. IPTE Germany GmbH.....	0,00		
. IPTE Chine.....	11 289,67		
. IPTE Estonie, ,,.....	10 778,08		
- Autres dettes :			
. C/C IPTE RF.....		139 087,34	

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

- A - Réévaluation

Annexe non applicable

- NA# - Frais d'établissement

Annexe non applicable

- NA# - Frais de recherche appliquée et de développement

Annexe non applicable

- Annexe Note 08 – Fonds de Commerce

Fonds commerciaux :
Les éléments constitutifs du fonds commercial ne donnent pas lieu au point de vue comptable à un amortissement.

Le fonds commercial, valorisé à 300 000 Francs pour la société Ets Prodel et Cie, a été divisé pour moitié entre Prodel Technologies et Prodel Automation lors de la création de ces deux entités en 1991.

Il est donc égal à 22 867,35 Euros (150 000 Francs) chez Prodel Technologies.

Le fonds de commerce représente la valorisation de la clientèle de la société. Au vu du montant comptabilisé historiquement bas, il n'y a pas lieu de procéder à une dépréciation.

Il n'y a donc aucune modification en 2024.

- NA# - Intérêts immobilisés

Annexe non applicable

- Annexe Note 09 - Intérêts sur éléments de l'actif circulant

Les prêts et comptes courants entre Prodel Technologies et les sociétés IPTE RF, IPTE FA NV et Prodel Automation ont été rémunérés au taux Euribor 3 mois + 2 points, dans la limite du taux fiscalement déductible pour les entités françaises, soit 5,75% en 2024.

	CHARGES FINANCIERES	PRODUITS FINANCIERS
IPTE FA NV.....	0,00	21 835,09
IPTE RF C/C.....	16 241,70	0,00
PRODEL AUTOMATION C/C.....	0,00	47 500,09
TOTAL.....	16 241,70	69 335,18

- NA# - Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

Annexe non applicable

- NA# - Avances aux dirigeants

Annexe non applicable

- Annexe Note 10 - Produits à recevoir

(Décret n° 83 - 1020 : article 23)

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :	MONTANT	
	DEDUCTIBLE	NON DEDUCTIBLE
-Clients et comptes rattachés :		
.Clients factures à établir.....	0,00	
- Autres créances :		
. Indemnités activité partielle à recevoir ...	0,00	
. Fournisseurs avoirs à recevoir	192,10	
. CVAE remboursement à recevoir.....	0,00	
. Taxe d'apprentissage trop versé à recevoir	0,00	
. Indemnité d'assurance à recevoir.....	0,00	
. Ristourne prime d'assurance à recevoir.	320,95	
-Immobilisations financières :		
. Intérêts courus / dépôt de garantie.....	0,00	
- Disponibilités :		
. Intérêts courus à recevoir	0,47	
Total.....	513,52	

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

- Annexe Note 11 - Charges à payer

(Décret n° 83 - 1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :	MONTANT	
	DEDUCTIBLE	NON DEDUCTIBLE
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :		
. Intérêts courus sur emprunts	0,00	
. Intérêts à payer	0,00	
- Emprunts et dettes financières divers :	0,00	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		
. Fournisseurs, factures non parvenues.....	53 048,87	
. Fourn. d'immos, factures non parvenues	0,00	
- Dettes fiscales et sociales :		
. Congés payés chargés	312 145,99	
. Personnel, autres	85 234,00	
. Autres charges à payer	3 733,17	
. Taxe d'apprentissage.....	0,00	
. Formation Professionnelle Continue.....	1 563,43	
. Agefiph.....	0,00	
. Aide à la construction	0,00	
. Organic.....		0,00
. Etat - charges à payer (TVTS).....		5 756,00
. Etat – autres charges à payer	2 090,00	
- Autres dettes :		
. Intérêts sur C/C à payer	0,00	
. Charges à payer (assurance, banques,....).....	461,39	

- Annexe Note 12 - Charges et produits constatés d'avance

(Décret n° 83 - 1020 : article 23)

	MONTANT D'EXPLOITATION	MONTANT HORS EXPLOITATION
CHARGES (486)	8 594,02	0,00
PRODUITS (487)	0,00	0,00

- NA# - Charges à répartir sur plusieurs exercices

Annexe non applicable

- Annexe Note 13 - Ecart de conversion

(Décret n° 83-1020 : article 24-5)

		Dettes	Créances	Total
Ecart de Conversion	Actif	0,00	0,00	0,00
	Passif	0,00	9 236,56	9 236,56

Aucune provision pour risque et charge n'a donc été constituée.

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

- Annexe Note 13 - Composition du capital social

(Décret n° 83 - 1020 : article 24)

ACTIONS / PARTS SOCIALES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
-Composant le capital social au début de l'exercice	100 000	16 €
-Emises pendant l'exercice		
-Remboursées pendant l'exercice		
-Composant le capital social en fin d'exercice...	100 000	16 €

- NA# - Parts bénéficiaires

Annexe non applicable

- NA# - Obligations convertibles

Annexe non applicable

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6820A

- Annexe Note 15 - Ventilation du chiffre d'affaires net

(Décret n° 83 - 1020 : article 24)

	MONTANT
FRANCE	2 162 320
EXPORT	2 869 740
TOTAL HT	5 032 060

- Annexe Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Décret n° 83 - 1020 : article 24)

	Résultat avant impôts	Impôts
RESULTAT COURANT	-366 156	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 16 437	0
RESULTAT COMPTABLE	-206 795	- 175 798(*)

() Créance détaillée ci-dessous :*

- Crédit d'impôt recherche 175 798 €

Comme indiqué dans la note n°1, la société est intégrée fiscalement ; la société-mère est IPTE RF.

En l'absence d'intégration fiscale, la société aurait imputé son déficit fiscal de 247 982 € sur
ses déficits restant à reporter. Au 31/12/2024, ces déficits reportables « théoriques » se montent à
5 424 985 € après imputation.

La rubrique « Impôts sur les bénéfices » se décompose de la façon suivante :

- Compte 698900 Crédits d'impôt -175 798 €

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

- Annexe Note 17 - Situation fiscale différée et latente

PCG art.833-15)

Différences temporaires certaines mais réparties dans le temps

IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :

Charges non déductibles temporairement à déduire l'année suivante	MONTANT
ORGANIC	0,00
AIDE A LA CONSTRUCTION	0,00
PROVISION PERTE DE CHANGE	0,00
TOTAL.....	0,00

- NA# - Crédit-bail

Annexe non applicable

- NA# - Dettes garanties par des suretés réelles

Annexe non applicable

- NA# - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Annexe non applicable

- NA# - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Annexe non applicable

- NA# - Rémunérations des dirigeants

Annexe non applicable

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

- Annexe Note 18 - Effectif moyen

	Personnel moyen
CADRES	24
AGENTS DE MAITRISES ET TECHNICIENS...	0
EMPLOYES	9
OUVRIERS	2
APPRENTIS.....	0
TOTAL	35

Cet effectif moyen comprend 2 apprentis.

- NA# - Identités des sociétés-mères consolidants les comptes de la société

Annexe non applicable

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

- Annexe Note 19 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAUX PROPRES	QUOTE PART DE CAPITAL	RESULTAT DERN. EXER.
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES			
1. Filiales (+50% du capital)			
PRODEL AUTOMATION SAS 153 rue de Verdun 60170 CARLEPONT	614 150 €	99.9 %	393 489 €
2. Participations (10 à 50 %)			
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES PARTICIPATIONS			
1. Filiales françaises			
2. Filiales étrangères			
3. Participations françaises			
4. Participations étrangères			

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6820Z

- Annexe Note 20 - Engagements financiers

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0
Avals et cautions	0
Engagements en matière de pensions	0
TOTAL	0
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles.....	0

(*) Une provision pour engagement de retraite a été constituée ; ses modalités sont expliquées en note n° 4 – Etat des provisions

En ce qui concerne les engagements reçus, la société bénéficie de cautions bancaires correspondant au montant des acomptes à la commande versés par certains de ses clients. Le montant garanti par l'organisme financier au 31/12/2024 est de 0 ,00 €.

- Annexe Note 21 - Honoraires des commissaires aux comptes

(PCG art.833-14/4)

Le mandat de notre ancien commissaire aux comptes, la société FACEM, étant arrivé à son terme, nous avons nommé un nouveau commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, la société
SOGESSOR.

Le montant des honoraires facturés pour l'exercice 2024 a été de 11 900,00 €

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Annexe non applicable

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

N° 2050-SD 2025

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : PRODEL Technologies — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 153, Rue de Verdun 60170 CARLEPONT — Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET* 56205587100023 — Néant * ☐

Exercice N clos le, 31/12/2024

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	148 971	AG	139 201	9 770
		Fonds commercial (1)	AH	22 867	AI		22 867
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 640	AK	1 640	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	236 218	AO	236 218	
		Constructions	AP	1 670 419	AQ	1 619 600	50 819
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	109 165	AS	60 478	48 687
		Autres immobilisations corporelles	AT	769 769	AU	696 934	72 835
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	304 746	CV	80 000	224 746
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	18 013	BI		18 013
		TOTAL (II)	BJ	3 281 807	BK	2 834 071	447 736
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 174 587	BM	553 897	620 690
		En cours de production de biens	BN	59 187	BO		59 187
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	1 300 466	BS	436 969	863 497
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	96 699	BW		96 699
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	776 529	BY		776 529
		Autres créances (3)	BZ	1 881 479	CA		1 881 479
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	(3 640)	CG		(3 640)
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	8 594	CI		8 594
		TOTAL (III)	CJ	5 293 901	CK	990 866	4 303 034
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 575 708	1A	3 824 938	4 750 770

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise : PRODEL Technologies — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 600 000)	DA	1 600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	45 735
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	160 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	76 132
	Report à nouveau	DH	671 076
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(206 795)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 346 148
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15 567
	Provisions pour charges	DQ	698 926
	TOTAL (III)	DR	714 493
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	148 837
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 260
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	797 684
	Dettes fiscales et sociales	DY	662 964
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	67 686
	Autres dettes	EA	461
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 680 893
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	9 237
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 750 770

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 667 883
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

© Sage

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : PRODEL Technologies — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	1 397 572	FE	2 846 828	FF		4 244 400
	Production vendue services*	FG	764 748	FH	22 912	FI		787 660
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 162 320	FK	2 869 740	FL		5 032 060
	Production stockée*					FM		267 097
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		29 062
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		67 722
	Autres produits (1) (11)					FQ		1 277 911
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		6 673 852
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		1 154 478
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		148 069
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		2 485 820
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		63 605
	Salaires et traitements*					FY		2 075 105
	Charges sociales (10)					FZ		838 671
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA		62 687
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		165 038
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		98 869
	Autres charges (12)					GE		5
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		7 092 348
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG		(418 496)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		69 342
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		118
	Différences positives de change					GN		31
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		69 491
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		17 151
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		17 151
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		52 340
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW		(366 156)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2025

Désignation de l'entreprise : PRODEL Technologies — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	16 437
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16 437
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(16 437)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(175 798)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 743 343
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 950 138
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(206 795)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	54 940
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	701
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	69 335
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	16 242
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	20 191
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6 / obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Valeur comptable immobilisation cédée	16 437	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Assurance RC régularisation 2023	36	
Charges locatives régularisation 2022-2023	665	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

© Sage

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

PRODEL TECHNOLOGIES

Société Anonyme au capital de 1 600 000 euros
Siège social : 153 rue de Verdun 60170 CARLEPONT
RCS : COMPIEGNE B 562 055 871 (70 B 45)
SIRET : 562 055 871 00023
APE : 7112B
Téléphone : 03.44.75.81.11
Télécopie : 03.44.75.81.24

ANNEXE

EXERCICE 2024

INTRODUCTION

Conformément à la loi du 30 avril 1983, l'annexe complète l'information donnée dans les documents financiers de synthèse présentant les caractéristiques suivantes :

Total du bilan.....	4 750 770,19	€uros
Total des produits du Compte de résultat.....	6 743 343,00	€uros
Total des charges du Compte de résultat.....	6 950 137,95	€uros
Résultat net.....	-206 794,95	€uros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les documents, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'administration.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Table des matières

I. Annexe Note 01 - REGLES ET METHODES COMPTABLES....3
- Méthodes d'évaluation....3
- Calcul des amortissements et des provisions....4
- Changements de méthode, Dérogations....7
- Informations complémentaires pour donner l'image fidèle....7
- Annexe Note 02 - Impact du conflit Ukraine / Russie....7

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT....8
- Annexe Note 03 - Etat de l'actif immobilisé....8
- Annexe Note 04 - Etat des amortissements....10
- Annexe Note 05 - Etat des provisions....11
- Annexe Note 06 - Etat des échéances des créances et des dettes....12
- Annexe Note 07 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan....14
- A - Réévaluation....15
- NA# - Frais d'établissement....15
- NA# - Frais de recherche appliquée et de développement....15
- Annexe Note 08 – Fonds de Commerce....15
- NA# - Intérêts immobilisés....15
- Annexe Note 09 - Intérêts sur éléments de l'actif circulant....16

CHARGES FINANCIERES....16

PRODUITS....16

FINANCIERS....16
- NA# - Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant....16
- NA# - Avances aux dirigeants....16
- Annexe Note 10 - Produits à recevoir....17
- Annexe Note 11 - Charges à payer....18
- Annexe Note 12 - Charges et produits constatés d'avance....19
- NA# - Charges à répartir sur plusieurs exercices....19
- Annexe Note 13 - Ecart de conversion....19
- Annexe Note 13 - Composition du capital social....20
- NA# - Parts bénéficiaires....20
- NA# - Obligations convertibles....20
- Annexe Note 15 - Ventilation du chiffre d'affaires net....20
- Annexe Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices....21
- Annexe Note 17 - Situation fiscale différée et latente....22

- NA# - Crédit-bail....22
- NA# - Dettes garanties par des suretés réelles....22
- NA# - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires....22
- NA# - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts....22
- NA# - Rémunérations des dirigeants....22
- Annexe Note 18 - Effectif moyen....23
- NA# - Identités des sociétés-mères consolidants les comptes de la société. .23
- Annexe Note 19 - Liste des filiales et participations....24
- Annexe Note 20 - Engagements financiers....25
- Annexe Note 21 - Honoraires des commissaires aux comptes....26

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS....26

I. Annexe Note 01 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

• Méthodes d'évaluation

(Code de commerce-articles 9 et 11 – Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7,10,19,21,23, 24 début, 24-1°, 24-2°, 24-3°, 24-8°, 24-9°, 24-11°,24-15° et 24-16°)

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 2014 et du règlement ANC n°2014-03 publié au JO du 15/10/2014, modifié par le règlement ANC n°2018-01 du 20/04/2018 publié au JO du 09/10/2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base telles que définies dans l'arrêté du 08/09/2014 portant homologation des règlements ANC
2014-1 du 14/01/2014, 2014-2 du 06/02/2014 et 2014-3 du 05/06/2014, modifiés par l'arrêté du 08/10/2018 :

- ✓ Image fidèle
- ✓ Comparabilité et continuité d'activité
- ✓ Régularité et sincérité
- ✓ Prudence
- ✓ Permanence des méthodes

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entreprise a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

- ✓ Option de traitement des charges financières : l'entreprise n'a pas opté pour l'incorporation de ces coûts.
- ➢ Option pour l'incorporation de certains frais accessoires : l'entreprise n'a pas opté pour cette incorporation.
- ➢ Option pour le traitement comptable des coûts de développement : les dépenses de recherche et les frais de développement éligibles sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises,rabais commerciaux, escomptes de règlement) ; des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées ; et , le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

- Calcul des amortissements et des provisions

- ✓ Amortissements de biens non décomposables : la période d'amortissement retenue pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation. L'entreprise estime que la durée d'utilisation de ces immobilisations est égale à leur durée d'usage ; il n'y a pas de politique de cession anticipée des immobilisations.

- ✓ Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement retenue pour les biens décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation. L'entreprise estime que la durée d'utilisation de ces immobilisations est égale à leur durée d'usage ; il n'y a pas de politique de cession anticipée des immobilisations.
- ✓ Composants de « seconde catégorie » : néant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou le mode dégressif (à chaque fois que la législation fiscale le permet) en fonction de la durée d'utilisation prévue :

	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Immobilisations corporelles		
Constructions.....	Linéaire 15/20 ans	Linéaire 15/20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire 4/10 ans	Linéaire 4/10 ans
Installations techniques	Linéaire 4/10 ans Dégressif 4/10 ans	Linéaire 4/10 ans Dégressif 4/10 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire 4/8 ans Dégressif 4/8 ans	Linéaire 4/8 ans Dégressif 4/8 ans
Matériel de transport	Linéaire 4/5 ans	Linéaire 4/5 ans
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire 4/10 ans Dégressif 3/10 ans	Linéaire 4/10 ans Dégressif 3/10 ans
Immobilisations incorporelles		
Logiciels, autres immo. Incorporelles	Linéaire 2 ans	Linéaire 2 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont composées principalement des titres de participations et créances rattachées, et évaluées de la manière suivante :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ; lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les autres immobilisations financières correspondent aux dépôts et cautionnements versés évalués au coût historique.

STOCKS

Les stocks de matières premières et fournitures sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré.

Les produits en cours « sur OF » comprennent les pièces sorties du stock (au prix moyen pondéré) majorées du temps passé sur ces Ordres de Fabrication (OF) non encore clôturés au 31/12/2024. Ils sont valorisés suivant la méthode dite de l'achèvement.

Les produits en-cours « hors OF » sont valorisés, suivant la méthode de l'achèvement, au coût de production comprenant la somme des achats imputés et les heures de production valorisées au taux du Salaire Horaire Moyen majoré de 20% pour frais généraux.

Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

L'entreprise n'a pas opté pour l'incorporation des coûts d'emprunts.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une méthode de dépréciation forfaitaire basée sur la rotation des stocks est appliquée depuis 2004, et est conservée pour le calcul des dépréciations 2024. Cependant, compte tenu de la faible utilisation d'un grand nombre d'articles en stock sur la période de référence, il convient d'accélérer leur dépréciation pour couvrir de façon satisfaisante le risque important d'obsolescence.
Pour chaque code article, on compte le nombre total d'entrées en stock (sur ordre de fabrication, mais sans les régularisations d'inventaire et transferts de stocks), ainsi que la quantité totale consommée
(sur ordre de fabrication, commande de sous–traitance, commande client, projet). La méthode de dépréciation est la suivante :

- ✓ Stock de fin d'année compris entre 1 et 2 ans de consommation : dépréciation à 25 %
- ✓ Stock de fin d'année compris entre 2 et 3 ans de consommation : dépréciation à 75 %
- ✓ Stock de fin d'année supérieur ou égal à 3 ans de consommation : dépréciation à 100 %

Ce taux de dépréciation s'applique sur le stock reçu avant le 1er jour de l'exercice.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ; une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable. Au 31/12/2024, aucune provision pour créance douteuse n'a été constituée.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Il n'y en a pas au 31/12/2024.

OPERATIONS EN DEVISES

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération ; les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au dernier cours est portée au bilan en « Ecart de conversion- Actif ou Passif ».

La différence résultant de l'actualisation des disponibilités en devises au dernier cours est portée en « différence de change ».

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- Changements de méthode, Dérogations

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- Informations complémentaires pour donner l'image fidèle

L'intégration fiscale avec les sociétés ANDELEC, ANTEST, PRODEL TECHNOLOGIES et PRODEL AUTOMATION s'est poursuivie.

La méthode appliquée est la méthode dite de neutralité. La charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration fiscale.

- Annexe Note 02 - Impact du conflit Ukraine / Russie

(Recommandations de l'ANC au 08/01/2021 lors de l'évènement Covid-19 applicables au conflit Ukraine / Russie)

La société IPTE RF n'a pas été impactée directement par le conflit Ukraine / Russie, en effet elle n'exerce aucune activité avec ces pays. Ses filiales, comme la plupart

des acteurs économiques, ont dû faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie, des transports et des matières premières. La rentabilité de certaines d'entre elles en a été affectée. L'activité a été soutenue en 2024 et le restera en 2025.

La continuité de l'exploitation n'est donc pas remise en cause, et les comptes annuels ont été établis sur cette base.

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

• Annexe Note 03 - Etat de l'actif immobilisé

(Décret n° 83.1020 : article 24)
Ces informations sont données par le tableau 2054 ci-joint.

L'entreprise a procédé à un inventaire de ses immobilisations incorporelles et corporelles. Après analyse des différents éléments, il a été procédé à la sortie ou à la mise au rebut définitif des éléments obsolètes. Ces immobilisations ayant été intégralement amorties, cela se traduit de la façon suivante :

- Agencements : sorties pour un montant de 1 800,00 €
- Matériel informatique : sorties pour un montant de 16 625,13 €
- Mobilier de bureau : sorties pour un montant de 3 251,91 €

L'entreprise a du se séparer d'un groupe froid, non encore totalement amorti, ce qui a généré une moins-value de 16 436,94 €

Désignation de l'entreprise : PRODEL Technologies — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Créations à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		DS	DU
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	160 053	KE	NF 13 426
CORPORELLES	Terrains			KG	236 218	KH	KI
	Constructions : Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK	KL
	Constructions : Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN	KO
	Constructions : Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2	KP	1 698 219	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3	KS	61 986	KT	KU 47 180
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers*			KV	228 253	KW	KX 2 748
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport*			KY	74 676	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	462 145	LC	LD 24 747
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers*			LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ
	Avances et acomptes			LK		LL	LM
		TOTAL III		LN	3 765 373	LO	LP 73 675
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			SG		SM	ST
	Autres participations			SU	304 746	SV	SW
	Autres titres immobilisés			IP		IR	IS
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	19 013	IU	IV
		TOTAL IV		LQ	323 759	LR	LS
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				OG	3 244 184	OH	OJ 87 100

CADRE B — IMMOBILISATIONS				Diminutions : Par virement de poste à poste	Diminutions : Par suppression à la suite de cession hors service ou réduction d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation au mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO	DO	DT
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 173 478	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY 236 218	LZ
	Constructions : Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
	Constructions : Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
	Constructions : Installations générales, agencements et aménagements des constructions		IS		MG 27 800	MH 1 670 419	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 109 365	ML
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers		IU		MM 1 850	MN 228 178	MO
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport		IV		MP	MQ 74 676	MR
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS 19 877	MT 467 015	MU
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers*		IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
		TOTAL III	IY		NG 49 477	NH 2 786 573	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU	MT	OW
	Autres participations		JO		OX	OY 304 746	OZ
	Autres titres immobilisés		JI		JB	JC	JD
	Prêts et autres immobilisations financières		JJ		JE	JF 18 813	JG
		TOTAL IV	JS		JV	NK 322 788	JH
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			JT		OK 49 477	OL 3 283 807	OM

- Annexe Note 04 - Etat des amortissements

(Décret n° 83 -1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2055 ci-dessous :

Désignation de l'entreprise : PRODEL Technologies — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	137 121	PF	3 720	PG	0	PH	140 841	
TOTAL I		RK	137 121	RM	3 720	RN		RO	140 841	
Terrains		PI	236 218	PJ		PK		PL	236 218	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN	0	PO	0	PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS	0	PT	0	PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 615 118	PW	15 845	PX	11 362	PY	1 619 600	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	55 742	QA	4 736	QB	0	QC	60 478	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	202 625	QE	5 831	QF	1 800	QG	206 356	
	Matériel de transport	QH	56 105	QI	7 320	QJ	0	QK	63 425	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	421 496	QM	25 524	QN	19 877	QO	427 143	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	2 587 203	QV	58 367	QW	33 040	QX	2 613 230	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	2 724 424	OP	62 087	OQ	33 040	OR	2 754 071	

- Annexe Note 05 - Etat des provisions

(Décret n° 83 -120 : article 24)
Cette information est fournie dans le tableau 2056 ci-joint et par les précisions ci-dessous :

Désignation de l'entreprise PRODEL Technologies — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	5T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	5U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	5V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	5X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour reconstitution (art. 39 quindecies-I du CGI)	5Y	TK	TL	TM
	Autres provisions réglementées (2)	5Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	5Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciations	sur immobilisations : - incorporelles	6A	6B	6C	6D
	sur immobilisations : - corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations : - titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
	sur immobilisations : - titres de participation	9U	9V	9W	9X
	sur immobilisations : - autres immobilisations financières (1) *	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciations (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UI	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du CGI					10

La provision pour garanties données aux clients est constituée d'une provision pour garantie SAVG qui tient compte d'une période de garantie de 12 mois sur le chiffre d'affaires « lignes », calculée au taux de 0,54% (taux moyen réel des 3 derniers exercices). Le montant de cette provision au 31/12/2024 est de 15 567,22 €uros. Elle était auparavant calculée au taux de 1% (taux défini par le Groupe).

La provision pour engagement de retraite correspond au montant que pourrait percevoir chaque salarié présent au 31/12/2024 lors de son départ à la retraite à l'âge de 65 ans (selon les conventions collectives et les évolutions législatives en cours) multiplié par un coefficient de mobilité et de turnover calculé selon l'âge. Le montant de cette provision au 31/12/2024 est de 688 000 €uros, et tient compte d'une dotation en 2024 de 82 060 €uros, non déductible fiscalement.

La provision pour charges correspond à des heures de repos compensateur non prises. Au 31/12/2024, une provision de 10 926 € a été constituée à ce titre.

- Annexe Note 06 - Etat des échéances des créances et des dettes

(Décret n° 83 - 1020 : article 24)
Ces renseignements figurent dans le tableau 2057 ci-dessous

Dénomination de l'entreprise : PROJEL AUTOMATION — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
ACTIF CIRCULANT	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US
	Autres immobilisations financières	UT	10 460	UV	UW 10 460
	Clients douteux ou litigieux	VA			
	Autres créances clients	UX	2 606 594	2 606 594	
	Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciations exceptionnelles constatées*) UG	ZI			
	Personnel et comptes rattachés	UY	8 058	8 058	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	Etat et autres collectivités publiques : Impôts sur les bénéfices	VM			
	Etat et autres collectivités publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	VB	511 330	511 330	
	Etat et autres collectivités publiques : Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	1 500	1 500	
	Etat et autres collectivités publiques : Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC	2 028 331	2 028 331	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	513	513	
	Charges constatées d'avance	VS	1 782	1 782	
	TOTAUX	VT	5 168 354	VU 5 157 904	VV 10 460
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)		YY				
Autres emprunts obligataires (1)		YZ				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 120 063	2 120 063		
Personnel et comptes rattachés		8C	228 128	228 128		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	311 961	311 961		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 040	1 040		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	38 991	38 991		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	10 956	10 956		
Groupe et associés (2)		VI	1 204 840	1 204 840		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	422	422		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZJ				
Produits constatés d'avance		8L	211 418	211 418		
TOTAUX		VY	4 126 769	VZ 4 126 769		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Les créances et les dettes auprès des sociétés liées sont détaillées en note n°6.

En outre, les avances et acomptes clients reçus sur commandes en cours se montent à 13 353 878,02 € au 31/12/2024.

- Annexe Note 07 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Décret 83 -1020 du 29 novembre 1983 - articles 10 et 24 -15e)

POSTES DU BILAN			
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	dettes, créances en effets de commerce
Immobilisations financières :			
. IPTE RF-Dépôt de garantie.....		16 800,00	
- Clients et comptes rattachés :			
. IPTE FA NV.....	127 768,86		
. IPTE LLC	146 786,96		
. IPTE Germany GmbH.....	61 930,50		
. IPTE Platzgummer.....	88 052,23		
. IPTE Portugal.....	48 132,53		
. IPTE Estonie.....	225,20		
. IPTE Chine.....	2 606,00		
. IPTE Espagne.....	186 527,50		
. Antest.....	8 045,52		
- Autres créances :			
. C/C IPTE FA NV.....	463 008,77		
. C/C IPTE RF-Intégration fiscale.....		175 798,00	
. C/C IPTE RF.....		0,00	
. C/C Prodel Automation.....		1 204 840,21	
- Emprunts et dettes financières divers :			
. Prodel Automation-Dépôt de garantie.....		9 750,00	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :			
. PMS Allemagne.....	0,00		
. IPTE FA NV.....	151 617,03		
. IPTE Portugal.....	16 888,15		
. IPTE Germany GmbH.....	0,00		
. IPTE Chine.....	11 289,67		
. IPTE Estonie, ,,.....	10 778,08		
- Autres dettes :			
. C/C IPTE RF.....		139 087,34	

- A - Réévaluation

Annexe non applicable

- NA# - Frais d'établissement

Annexe non applicable

- NA# - Frais de recherche appliquée et de développement

Annexe non applicable

- Annexe Note 08 – Fonds de Commerce

Fonds commerciaux :
Les éléments constitutifs du fonds commercial ne donnent pas lieu au point de vue comptable à un amortissement.

Le fonds commercial, valorisé à 300 000 Francs pour la société Ets Prodel et Cie, a été divisé pour moitié entre Prodel Technologies et Prodel Automation lors de la création de ces deux entités en 1991.

Il est donc égal à 22 867,35 Euros (150 000 Francs) chez Prodel Technologies.

Le fonds de commerce représente la valorisation de la clientèle de la société. Au vu du montant comptabilisé historiquement bas, il n'y a pas lieu de procéder à une dépréciation.

Il n'y a donc aucune modification en 2024.

- NA# - Intérêts immobilisés

Annexe non applicable

- Annexe Note 09 - Intérêts sur éléments de l'actif circulant

Les prêts et comptes courants entre Prodel Technologies et les sociétés IPTE RF, IPTE FA NV et Prodel Automation ont été rémunérés au taux Euribor 3 mois + 2 points, dans la limite du taux fiscalement déductible pour les entités françaises, soit 5,75% en 2024.

	CHARGES FINANCIERES	PRODUITS FINANCIERS
IPTE FA NV.....	0,00	21 835,09
IPTE RF C/C.....	16 241,70	0,00
PRODEL AUTOMATION C/C.....	0,00	47 500,09
TOTAL.....	16 241,70	69 335,18

- NA# - Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

Annexe non applicable

- NA# - Avances aux dirigeants

Annexe non applicable

- Annexe Note 10 - Produits à recevoir

(Décret n° 83 - 1020 : article 23)

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :	MONTANT	
	DEDUCTIBLE	NON DEDUCTIBLE
-Clients et comptes rattachés :		
.Clients factures à établir.....	0,00	
- Autres créances :		
. Indemnités activité partielle à recevoir ...	0,00	
. Fournisseurs avoirs à recevoir	192,10	
. CVAE remboursement à recevoir.....	0,00	
. Taxe d'apprentissage trop versé à recevoir	0,00	
. Indemnité d'assurance à recevoir.....	0,00	
. Ristourne prime d'assurance à recevoir.	320,95	
-Immobilisations financières :		
. Intérêts courus / dépôt de garantie.....	0,00	
- Disponibilités :		
. Intérêts courus à recevoir	0,47	
Total.....	513,52	

- Annexe Note 11 - Charges à payer

(Décret n° 83 - 1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :	MONTANT	
	DEDUCTIBLE	NON DEDUCTIBLE
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :		
. Intérêts courus sur emprunts	0,00	
. Intérêts à payer	0,00	
- Emprunts et dettes financières divers :	0,00	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		
. Fournisseurs, factures non parvenues.....	53 048,87	
. Fourn. d'immos, factures non parvenues	0,00	
- Dettes fiscales et sociales :		
. Congés payés chargés	312 145,99	
. Personnel, autres	85 234,00	
. Autres charges à payer	3 733,17	
. Taxe d'apprentissage.....	0,00	
. Formation Professionnelle Continue.....	1 563,43	
. Agefiph.....	0,00	
. Aide à la construction	0,00	
. Organic.....		0,00
. Etat - charges à payer (TVTS).....		5 756,00
. Etat – autres charges à payer	2 090,00	
- Autres dettes :		
. Intérêts sur C/C à payer	0,00	
. Charges à payer (assurance, banques,....).....	461,39	

- Annexe Note 12 - Charges et produits constatés d'avance

(Décret n° 83 - 1020 : article 23)

	MONTANT D'EXPLOITATION	MONTANT HORS EXPLOITATION
CHARGES (486)	8 594,02	0,00
PRODUITS (487)	0,00	0,00

- NA# - Charges à répartir sur plusieurs exercices

Annexe non applicable

- Annexe Note 13 - Ecart de conversion

(Décret n° 83-1020 : article 24-5)

		Dettes	Créances	Total
Ecart de Conversion	Actif	0,00	0,00	0,00
	Passif	0,00	9 236,56	9 236,56

Aucune provision pour risque et charge n'a donc été constituée.

- Annexe Note 13 - Composition du capital social

(Décret n° 83 - 1020 : article 24)

ACTIONS / PARTS SOCIALES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
-Composant le capital social au début de l'exercice	100 000	16 €
-Emises pendant l'exercice		
-Remboursées pendant l'exercice		
-Composant le capital social en fin d'exercice...	100 000	16 €

- NA# - Parts bénéficiaires

Annexe non applicable

- NA# - Obligations convertibles

Annexe non applicable

- Annexe Note 15 - Ventilation du chiffre d'affaires net

(Décret n° 83 - 1020 : article 24)

	MONTANT
FRANCE	2 162 320
EXPORT	2 869 740
TOTAL HT	5 032 060

- Annexe Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Décret n° 83 - 1020 : article 24)

	Résultat avant impôts	Impôts
RESULTAT COURANT	-366 156	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 16 437	0
RESULTAT COMPTABLE	-206 795	- 175 798(*)

() Créance détaillée ci-dessous :*

- Crédit d'impôt recherche 175 798 €

Comme indiqué dans la note n°1, la société est intégrée fiscalement ; la société-mère est IPTE RF.

En l'absence d'intégration fiscale, la société aurait imputé son déficit fiscal de 247 982 € sur
ses déficits restant à reporter. Au 31/12/2024, ces déficits reportables « théoriques » se montent à
5 424 985 € après imputation.

La rubrique « Impôts sur les bénéfices » se décompose de la façon suivante :

- Compte 698900 Crédits d'impôt -175 798 €

- Annexe Note 17 - Situation fiscale différée et latente

PCG art.833-15)

Différences temporaires certaines mais réparties dans le temps

IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :

Charges non déductibles temporairement à déduire l'année suivante	MONTANT
ORGANIC	0,00
AIDE A LA CONSTRUCTION	0,00
PROVISION PERTE DE CHANGE	0,00
TOTAL.....	0,00

- NA# - Crédit-bail

Annexe non applicable

- NA# - Dettes garanties par des suretés réelles

Annexe non applicable

- NA# - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Annexe non applicable

- NA# - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Annexe non applicable

- NA# - Rémunérations des dirigeants

Annexe non applicable

- Annexe Note 18 - Effectif moyen

	Personnel moyen
CADRES	24
AGENTS DE MAITRISES ET TECHNICIENS...	0
EMPLOYES	9
OUVRIERS	2
APPRENTIS.....	0
TOTAL	35

Cet effectif moyen comprend 2 apprentis.

- NA# - Identités des sociétés-mères consolidants les comptes de la société

Annexe non applicable

- Annexe Note 19 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAUX PROPRES	QUOTE PART DE CAPITAL	RESULTAT DERN. EXER.
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES			
1. Filiales (+50% du capital)			
PRODEL AUTOMATION SAS 153 rue de Verdun 60170 CARLEPONT	614 150 €	99.9 %	393 489 €
2. Participations (10 à 50 %)			
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES PARTICIPATIONS			
1. Filiales françaises			
2. Filiales étrangères			
3. Participations françaises			
4. Participations étrangères			

- Annexe Note 20 - Engagements financiers

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0
Avals et cautions	0
Engagements en matière de pensions	0
TOTAL	0
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	0
- les participations	
- les entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles.....	

(*) Une provision pour engagement de retraite a été constituée ; ses modalités sont expliquées en note n° 4 – Etat des provisions

En ce qui concerne les engagements reçus, la société bénéficie de cautions bancaires correspondant au montant des acomptes à la commande versés par certains de ses clients. Le montant garanti par l'organisme financier au 31/12/2024 est de 0 ,00 €.

- Annexe Note 21 - Honoraires des commissaires aux comptes

(PCG art.833-14/4)

Le mandat de notre ancien commissaire aux comptes, la société FACEM, étant arrivé à son terme, nous avons nommé un nouveau commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, la société
SOGESSOR.

Le montant des honoraires facturés pour l'exercice 2024 a été de 11 900,00 €

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Annexe non applicable